



Il était une Foy

Octobre 2019 N°46

Le Journal de Sainte-Foy-de-Peyrolières



Bonjour à toutes et à tous,

Grâce aux avancées technologiques, nous sommes rentrés dans ce qu'il est convenu d'appeler « l'ère de la communication ». Tout un chacun ou presque peut aux quatre coins du monde avoir accès à une quantité infinie d'informations. Si les informations circulent, il faut du discernement, de l'écoute et de la modestie pour pouvoir les utiliser à bon escient, les comprendre et s'en servir au quotidien.

Plus concrètement, la vie d'un village est, déjà à elle seule, à l'origine d'un flux conséquent d'informations. La communication entre tous les administrés, quel que soit leur rôle et leur implication dans cette vie communale, doit être ajustée en permanence dans le but de faciliter le « bien vivre ensemble ».

Depuis la parution du 1^{er} Numéro de ce journal municipal « Il était une Foy » en juin 2008, elle coordonne sa réalisation dans les moindres détails.

La préparation du journal, avec la commission communication, est toujours menée avec rythme, bonne humeur et efficacité. Elle synchronise aussi les événements plus festifs ou officiels tels que les vœux, les inaugurations... Elle est le lien avec la Communauté de communes Cœur de Garonne. Elle recueille les informations auprès des associations...

Lorsque vous aurez ce N° en main, nous serons à quelques jours de son départ pour une nouvelle étape dans sa carrière.

Je veux profiter de cet édito pour la remercier chaleureusement au nom des élus, de ses collègues, des associations et je suis sûr de vous tous, pour tout ce qu'elle a fait pour nous.

Souhaitons à Sandrine GRI pleine réussite dans son nouveau poste !

Votre Maire,
François Vives

Les Sainte-Foy de France

En 2020, ce sera chez nous !



L'occasion de découvrir d'autres régions... de déguster des spécialités culinaires... de tisser des liens !

Il y a 20 ans, les maires d'une vingtaine de communes ayant pour patronyme commun Sainte-Foy ont eu l'idée de créer une association pour favoriser des échanges et des rencontres entre les habitants notamment par un rassemblement annuel.

Ce rassemblement, aussi appelé « Les Fidésidiades » car les habitants sont des Fidésiens (ou des Foyens, ou des Santa-Férins suivant les communes), a lieu l'avant-dernier week-end du mois d'août.

En 2012, Sainte-Foy-de-Peyrolières a accueilli 250 Foyens venus de 12 communes. Afin d'organiser et de gérer le déroulement de cet événement sur notre village, l'association « Fidésidiades en Savès » a vu le jour.

Depuis 7 ans, grâce aux fonds collectés lors de leurs multiples activités (lotos, bourses aux vêtements/livres, fête du village, vide gre-

niers, ...), l'association « Fidésidiades en Savès » permet à une cinquantaine de nos Foyens de participer au rassemblement annuel toujours très convivial et très festif. L'association prend en charge le financement du bus et participe aux hébergements. Cet été, le rassemblement a eu lieu à Sainte-Foy-de-Longas (au cœur du Périgord à côté de Bergerac).

Sainte-Foy-de-Peyrolières accueillera à nouveau le rassemblement des « Fidésidiades » du 21 au 23 août 2020. Tous les membres de l'association sont motivés et fins prêts pour organiser ces festivités sur notre territoire. Afin de collecter les fonds nécessaires, participez en nombre aux manifestations prévues d'ici là et que vous pouvez retrouver sur le site de l'association : <https://fidesiadesensaves.jimdo.com/>



Dans votre journal d'octobre...

En images > Page 2

Complexe scolaire élémentaire

Projet > Page 4

La piste cyclable

Nouvelle vie > Page 5

Patrimoine immobilier

En ligne > Page 7

Le nouveau site Internet

Projet de construction

Le Complexe scolaire élémentaire prend forme... en images

Vous pouvez découvrir l'esquisse du projet sur le nouveau site internet de la commune.

Pour rappel, dans le journal municipal d'avril 2019, nous évoquons le premier jury de concours qui, le 20 février 2019, a retenu 3 candidats parmi 45 candidatures.

Le 19 juin 2019, le second jury de concours a procédé à l'analyse des projets remis par les trois candidats avec les critères suivants : la qualité du parti architectural et l'insertion dans le site, la qualité de l'organisation fonctionnelle et le respect du programme, l'adéquation du projet avec l'enveloppe annoncée, la crédibilité du coût d'investissement et la pertinence des choix techniques. Pour rappel, le coût du projet a été estimé à 3 925 000€ HT par OTEIS (bureau d'études retenu par la mairie pour la Maîtrise d'Ouvrage).

C'est le projet de Frédéric Devaux, architecte du cabinet MDR de Montpellier, accompagné d'un économiste, du bureau d'études EGIS et de GAMBA Acoustique, qui a été retenu pour un montant de 3 950 000€ HT.

Pour le concours, le groupe scolaire a été décrit dans un document et esquissé en images avec le parvis de l'accueil, les différentes façades et l'implantation des quatre entités indépendantes : les salles de classes et l'administration, la salle pluriactivités, l'ALAE et la restauration, réparties autour de la cour (plus de détails sur le site internet).

Des réunions de travail avec MDR permettent d'affiner la définition et l'utilisation d'un logiciel 3D facilite la visualisation des plans et des coupes des bâtiments.

Le lundi 23 septembre après une réunion technique avec les diffé-



rents bureaux de contrôle, le projet a été présenté pour information et échanges aux enseignants et à la directrice ALAE, prestataire de l'intercommunalité pour la compétence Enfance-jeunesse.

Ce projet majeur dans le cadre de l'évolution de la commune sera aussi présenté lors des prochains conseils d'écoles élémentaire et maternelle. Une réunion « Parlons-en » avant la fin de l'année permettra au plus grand nombre de découvrir ce futur investissement. Vous pouvez dès à présent découvrir les grandes lignes de ce projet sur le site internet de la commune.

Le travail de définition du projet avance à grands pas et le dépôt du permis de construire est prévu avant la fin de l'année 2019.

Soirée spéciale

« Parlons-en »

Jeudi 14 novembre

à 20h30 - Salle des fêtes

Thème : Présentation du projet du complexe scolaire



Thierry Marx, Thomas Lamic, Théo Mansi. / Photo © Fabrice Roy

Talent

Maîtres restaurateurs

Thomas Lamic, jeune foyen de 20 ans, remporte la finale nationale de la 9^{ème} édition du « Concours Jeunes Talents Maîtres Restaurateurs » parrainé par le chef doublement étoilé Thierry Marx.

Le 18 juin 2019 s'est déroulée au lycée hôtelier Paul Augier de Nice la finale Jeunes Talents Maîtres Restaurateurs qui réunissait les huit candidats de moins de 24 ans (apprentis ou jeunes cuisiniers) travaillant chez un Maître-Restaurateur, et ayant remporté leur sélection régionale. Pour la

finale, ils devaient composer un plat « Loup de mer et agrumes, accompagné de son jardin des collines de Nice » et un dessert « Autour de la Fraise » pour quatre personnes en quatre heures. Thomas Lamic, formé au CFA Blagnac et évoluant au Restaurant La Table des Merville à Castanet Tolosan, termine sur la plus haute marche du podium, après avoir remporté l'épreuve qualificative de Toulouse. Félicitations, bonne et longue route pour cette belle carrière qui s'annonce !

Scolarité

La rentrée

Le 2 septembre a sonné l'heure de la rentrée pour les 249 élèves scolarisés sur la commune. Un petit point sur chacune de nos deux écoles..

A l'école maternelle Jean-Baptiste Clément les 89 élèves se répartissent en quatre classes. Ils sont accueillis par six enseignantes dont Mme Maryse Proença qui assure la direction. Quatre ATSEM viennent compléter l'équipe.

Mme Emilie Ragot assure la direction de l'école élémentaire qui compte 160 élèves. Huit enseignantes et enseignants, dont la directrice déchargée le jeudi,



les accueillent dans 7 classes. Si la rentrée scolaire est un moment important pour les élèves, elle l'est aussi pour toutes les personnes qui travaillent dans les établissements scolaires : les directrices, les enseignant(e)s, les ATSEM, les AESH (Accom-

pagnants d'Elèves en Situation de Handicap), les personnels de l'ALAE, les agents de service pour la restauration et l'entretien... tous ceux et celles qui font en sorte d'assurer au mieux le quotidien de nos élèves.



Clin d'œil A vélo !

Richard Degemont, le boulanger de Sainte-Foy, effectue le plus souvent possible la livraison quotidienne du pain pour la restauration scolaire et l'EHPAD à vélo !



Recrutements

Mission de service civique

L'école maternelle de Sainte-Foy recherche deux volontaires pour une mission de service civique.

Quelle mission ?

Contribuer à des actions et des projets d'éducation au développement durable et contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire.

- Mission d'une durée de 9 mois – 30h/semaine
- Le lieu de la mission est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Détails de la mission et conditions à consulter sur le site www.service-civique.gouv.fr

Référence de l'offre : 0312255H – HGkf

Contact : Mme Proença, directrice de l'école maternelle de Sainte-Foy au : 05 61 91 97 89

Nettoyons la nature

Unis pour la même action



Pour la 1^{ère} année, les élèves des écoles maternelle et élémentaire de Sainte-Foy ont relevé le challenge « Nettoyons la nature ».

Mis en place par la Communauté de communes depuis plusieurs années, ce challenge se déroule un dimanche matin de septembre.

Jusqu'alors cette action était suivie uniquement par les associations, habitants et élus volontaires de la commune. Cette année, les écoles ont rejoint ce mouvement, proposé et accompagné par les Services Techniques de la mairie.

Félicitations à nos jeunes élèves,



les enseignants et les parents accompagnants pour leur investissement dans cette action citoyenne, qui s'est déroulée le vendredi 27 septembre et qui a précédé le challenge du dimanche matin 29 septembre. Quatre communes se sont retrouvées à la déchèterie de

Rieumes en toute fin de matinée avec pour résultat (à quelques kg près).

Gratens : 170 kg - Sainte-Foy : 340 kg - Rieumes : 700 kg - Lherm : 760 kg

Un grand merci aux écoles, agents, élus et Foyens pour leur participation.

Parlons-en pour Sainte-Foy

Focus sur la soirée du 12 septembre

Une soixantaine de Foyens étaient réunis pour la 7^{ème} soirée « parlons-en ».

En préambule Monsieur le Maire a rappelé que ces soirées étaient organisées pour permettre d'améliorer les réflexions du Conseil municipal. Les présentations des différents sujets abordés ont été claires et les questions du public indiquaient un intérêt manifeste.

Le compte-rendu des ateliers « **Comment vivez-vous votre village ?** » mené par la société Artélia et des Foyens volontaires a mis en évidence quelques axes à prendre en compte pour améliorer le quotidien :

- Fluidifier la circulation et améliorer le stationnement dans le centre bourg
- Sécuriser et créer des espaces piétonniers

- Recréer des espaces publics d'accès facile pour tous les habitants. Jusqu'à la fin du mois d'octobre des changements (sens unique entre la boulangerie et la poste) sont expérimentés avant une mise en place définitive. Chacun peut faire part de ses remarques et suggestions.

La présentation du projet de **piste cyclable** (1700m) entre Sainte-Foy et Saint-Lys a souligné les difficultés rencontrées depuis 2011, mais a permis de préciser que le projet qui répond à une forte demande va se concrétiser. Les travaux de cette piste, prolongement de celle reliant Fonsorbes à Saint-Lys, et qui aura une emprise au sol de 6m, devraient démarrer au 1^{er} trimestre 2020. Un aménagement du rond-point est également prévu pour permettre un accès direct au village et aux lotissements. Le lieutenant Savoia, commandant de brigade de gendarmerie,



est venu redire l'importance de la **participation citoyenne** pour améliorer la sécurité du village. Il s'agit d'associer les habitants à la protection de leurs lieux de vie et de mettre en place une solidarité de voisinage. Si vous désirez participer à cette démarche et devenir « référent* » d'un quartier ou d'un hameau, indiquez-le à vos élus.

*Les référents sont des « relais » en relation directe avec la gendarmerie et les élus, ils transmettent à la population des informations et diffusent des conseils préventifs des cambriolages. Les résidents du quartier lui transmettent toutes les informations qu'ils estiment importantes.

Piste cyclable

Le projet avance

Lors du dernier « Parlons-en » du 12 septembre, l'avancement du projet de la piste cyclable a été exposé aux administrés. Les travaux devraient démarrer au 1^{er} trimestre 2020.

Depuis deux ans en étroite collaboration avec un bureau d'études et un géomètre, le projet de la piste cyclable avance. L'évaluation de l'emprise technique nécessaire a été définie au mieux pour un tracé qui longera la RD632 en direction de Saint-Lys, sur environ 1700m.

L'étude a été élargie à la traversée sécurisée du rond point au bas du village, et à une extension jusqu'au carrefour de la route de Saint-Thomas, afin de rejoindre le lotissement « les Prés de la ville » et par conséquent, permettre un accès provisoire sécurisé au centre bourg via ce lotissement. Il est prévu à terme un aménagement des bas côtés de la RD632

en montée de village. Du côté de Saint-Lys, la piste sera tracée jusqu'au parking/dépôt récup'erre en sortie de Sainte-Foy, quasiment en entrée de l'agglomération de Saint-Lys, où les trajectoires de chacun divergent et où les circulations sont plus sécurisées.

Lors de la réunion « Parlons-en » de nombreuses questions ont encore une fois montré l'intérêt et la forte attente des foyens sur ce projet. Mais si l'étude technique est achevée et les consultations des entreprises bientôt lancées, il reste à obtenir les autorisations nécessaires de la part de certains propriétaires, afin que la commune puisse acquérir le foncier nécessaire à ce projet.



Les bornes définissent l'emprise nécessaire à la réalisation de la piste.

Il s'agit de l'acquisition d'une bande étroite, en bordure de parcelles agricoles pour la grande majorité. Ces parcelles

font l'objet d'emplacements réservés pour la construction de la piste cyclable depuis l'élaboration du PLU de 2011.

Nouvelle vie

Patrimoine immobilier de la commune

Le devenir des bâtiments communaux entre l'église et la mairie se précise.

Dans le journal municipal d'avril 2019, nous annonçons la remise aux normes et la réfection des deux maisons communales.

La maison communale 1, ancien cabinet dentaire de Claudine Métais, a été rénovée avant remise en location et un engagement est déjà pris pour la louer à une MAM (Maison d'Assistants Maternelles).

La maison communale 2 est en cours de rénovation pour servir au monde associatif, la visée actuelle est d'en faire une salle de rencontre et d'activités pour les anciens du village. La proximité de la Ludothèque peut en faire un

lieu de convivialité intergénérationnel et quoi de mieux qu'une partie de jeu de cartes pour partager de bons moments !

Vous pouvez voir que les deux façades sont maintenant équipées de vitrages isolants qui laissent largement passer la lumière.

Quatre artisans sont intervenus à l'intérieur dans la maison communale 1 : Gama menuiseries, Bati&Plus pour la réfection des murs, A.T.I.D Elec pour la remise aux normes et El Patrick Peinture pour la pose d'un sol souple pour un montant total de 23 310€ HT. Les travaux de finition : pose de toile de verre et peinture ont été effectués par le service technique.



De gauche à droite : Les agents du service technique - Richard Barbaouat, Anthony Delord, Eric Joubert et Jean-Marc Delpéch (manquent sur cette photo : Marie-Hélène Lauga, Fausto Tris et Grégory Fichaux-Sauvage)

Un « Pigeonnier contraceptif » Ou comment réguler le nombre de pigeons ?

L'annonce faite dans le journal municipal n°43 de janvier 2019 s'est concrétisée. Un pigeonnier monté sur échasses est apparu dans l'angle du jardin de l'école élémentaire.



La SACPA de Bonrepos sur Aussonnelle a monté cette structure en bois de 2m x 2m au mois d'août.

Un panneau d'informations posé au pied du pigeonnier détaille son fonctionnement. Ce panneau explique comment ce pigeonnier doit devenir le logis qui fait revenir les pigeons pour nicher et en détaille la gestion. Toutes les deux semaines la personne en charge des pigeonniers à la SACPA renouvelle la nourriture, l'eau et la pierre à sel et surveille les nids pour en stériliser une partie tout simplement par secouage des œufs. La population des columbidés qui vit actuellement sur le village ne va pas occuper ce pigeonnier, mais progressivement les pigeons qui y sont nés reviendront et se cantonneront à ce lieu. Ce procédé permet de réguler le nombre de

pigeons. Les pierres à sel devraient modifier le comportement des pigeons qui piquent les briques humides et tendres des bâtiments. Il faut attendre encore un peu avant la rénovation des façades notamment celle de l'école élémentaire.

Santé

« Ma commune, ma santé »

Vous n'avez pas de complémentaire santé ou souhaitez en changer ? La Communauté de communes Cœur de Garonne s'associe à l'association ACTIOM pour proposer une complémentaire santé accessible à tous et sans condition d'accès !

L'objectif est de faire bénéficier l'ensemble des habitants du territoire d'une complémentaire santé mutualisée et donc à moindre coût.

Un professionnel vous conseille, vous oriente et vous accompagne dans vos démarches pour acquérir une mutuelle lors de rendez-vous individuels. Prochaine permanence à la mairie



de Sainte-Foy : mardi 26 novembre de 14h à 17h, uniquement sur RDV au 05 61 91 73 09.

D'autres dates et d'autres lieux de rendez-vous sont possibles.

Information auprès de :

Ma commune, ma santé au : 05 64 10 00 48

Communauté de communes

Cœur de Garonne au :

05 61 98 38 79



Nouveau

Signalement d'incident sur le réseau téléphonique

Poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées. Le service «dommages réseaux» permet à toute personne de signaler une anomalie constatée sur des équipements du réseau Orange.

Une application est désormais disponible sur Internet pour déclarer en temps réel tout incident ou toute panne sur le réseau filaire du téléphone : <https://dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/home>

L'application permet de géolocaliser les signalements ou de déclarer les incidents constatés lors des déplacements. Il est possible également de

joindre une photo à la déclaration, la réactivité des services techniques de l'opérateur n'en sera que plus efficace.

Nota : Une application Internet et Smartphone quasi identique est en préparation au sein du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) pour déclarer les pannes du réseau d'éclairage public. A suivre dans un des prochains numéros d'« Il était une Foy ».



Etat civil

Du 1^{er} juillet au 30 septembre 2019

Naissances

- GERNOT Andrew
- GAUTIER Louise
- GAUTIER Maïana
- CHAMPAGNEUX Céleste
- LE LEANNEC Ambre
- VASQUEZ RODIER Amaia
- ROUCOLLE Zoé

Mariages

- BLASER Carole et TURMEAU Laurent
- MAZAUD Nicole et OLIVIER Marc
- WARD Marta et GALUPPINI Alain
- PORTE Laurène et AMRI Ziad
- MIGNOTTE Katia et BREIDENSTEIN Thomas
- SALOM Laura et PEREIRA Mathieu

Décès

- COUGOT Claude
- DUTECH née DUPLANTÉ Emilienne
- FABRE Claude
- CATALA née LARRÉ-LARROUY Céline
- GUILLAUD Benoit
- DAL BARCO Serge
- DAROLLES Pierre
- RAISSIGUIER née MANENS Simone
- CORRA Rosette

Dates officielles

Elections municipales et communautaires 2020

Le décret n° 2019-928 du 4 septembre 2019 fixe les modalités du scrutin ainsi que la date de convocation des électeurs au dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et au dimanche 22 mars 2020 pour le second tour.

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, comme Sainte-Foy, les citoyens utiliseront un bulletin de vote mentionnant la liste de candidats aux élections municipales, et la liste de can-

didats au mandat de conseiller communautaire. C'est ce qu'on appelle le fléchage.

Les listes électorales utilisées pour ce scrutin seront extraites du répertoire électoral unique (INSEE), et à jour des inscriptions intervenues jusqu'au 7 février 2020. Ainsi les futurs électeurs auront la possibilité de s'inscrire en mairie ou sur le site Internet Service-public.fr (sauf dispositions dérogatoires permettant dans des cas particuliers l'ins-

cription jusqu'au 5 mars 2020 - voir les détails sur le site Internet legifrance.gouv.fr - article L. 30 du code électoral).

Le scrutin sera ouvert à partir de huit heures et clos le même jour à dix-huit heures. Toutefois, pour faciliter aux électeurs l'exercice de leur droit de vote, les préfets pourront prendre des arrêtés pour avancer l'heure d'ouverture du scrutin ou retarder son heure de clôture dans certaines communes.



Dernier adieu Rosette Corra

Le mardi 1^{er} octobre avaient lieu les obsèques de Rosette Corra, décédée à l'âge de 71 ans. Les élus et agents de la mairie de Sainte-Foy présentent leurs plus sincères condoléances à la famille de Rosette. Après une carrière débutée dans les assurances, Rosette a été secrétaire à la mairie de Sainte-Foy durant 24 ans, de 1986

jusqu'à son départ en retraite en 2010. C'est une foule nombreuse de Foyens notamment, qui a suivi l'office religieux en l'église de Sainte-Foy. Un hommage particulier à cette personnalité de la commune, née à Sainte-Foy et habitante de toujours, qui était très investie dans le milieu associatif, par sa participation à la création du club de pétanque de Sainte-Foy dans les années 70, puis son implication depuis la création du club au sein de l'USSF Rugby.



Action sociale Permis de conduire financé

L'occasion d'accéder à la mobilité et d'ouvrir les portes du travail.

Le dispositif « Avenir et permis en Cœur de Garonne » est reconduit grâce au partenariat avec la mission locale et le Conseil départemental de la Haute-Garonne. Il permet à des jeunes de 18 à 24 ans, non scolarisés et à la recherche d'un emploi ou d'une formation d'en bénéficier, sous certaines conditions.

Article à lire dans le journal « Cœur de Garonne info » distribué avec ce « Il était une Foy ».



En ligne

Partez à la découverte du nouveau site Internet



Avec l'évolution de nos modes de vie, l'accès à l'information est aujourd'hui facilité et accéléré grâce à internet et aux réseaux sociaux.

La commune a entièrement repensé son site internet afin qu'il puisse répondre aux exigences de nos besoins d'aujourd'hui et anticiper ceux de demain.

La navigation est plus fluide et intuitive, également adaptable au format smartphone et tablette.

Le nouveau site est mis en ligne depuis fin août 2019. Plus dynamique et enrichi de nombreux nouveaux services comme un agenda des manifestations, il est un outil indispensable pour s'informer sur la vie de la commune mais aussi, effectuer certaines démarches en ligne. Il est autant destiné aux Foyens qu'aux personnes extérieures à la commune souhaitant en savoir plus



sur le village, pour venir s'y installer ou passer quelques jours de vacances.

Sur la page d'accueil, un bandeau guide d'entrée le visiteur à travers quatre rubriques : La Mairie, Au Quotidien, Vos Démarches, Loisirs & Culture. Mais vous pouvez également utiliser les menus déroulants en fonction de votre

statut : Habitant, Professionnel, Association, Touriste.

La commission communication est à votre écoute pour toute requête, suggestion, idée... afin que le nouveau site de la commune devienne votre outil utile et pratique au quotidien.

Connectez-vous sur : <https://sainte-foy-de-peyrolieres.fr/>

Programme

Marché de Noël

L'AFPEL, le Rugby, le Foot et la municipalité se groupent pour proposer un marché de Noël. Le rendez-vous est posé du vendredi 29 novembre au dimanche 1^{er} décembre à la salle des fêtes.

Vend. 29 nov. de 16h à 22h

- Marché de Noël avec exposants d'art et d'artisanat
- Stand école et ALAE
- Restauration sur place (tapas, huîtres...) et buvette

Sam. 30 nov. de 10h à minuit

- Marché de Noël avec exposants d'art et d'artisanat
- Stand d'animation gratuit pour les enfants
- Passage du Père Noël en calèche et photo avec les enfants

- Vide jouets, tirage de la tombola pour gagner la hotte du Père Noël

- Repas et animation (sur réservation) à partir de 20h alligot saucisse à la salle des fêtes

Dim. 1^{er} déc. dès 10h

- Marché de Noël avec exposants d'art et d'artisanat
- Restauration et buvette
- Concert lyrique à l'église à 15h30

Sport

Tous les dimanches matin : marche nordique

La marche nordique est une activité qui nous vient de Scandinavie.

Plus dynamique que la randonnée, la marche nordique a pour principe d'accentuer le mouvement de balancier naturel des bras à l'aide de deux bâtons tout en allongeant la foulée. On va plus vite, plus loin avec moins de fatigue. Accessible à tous, cette nouvelle pratique ravira les jeunes ou moins jeunes, quelle que soit leur condition physique. Un sport convivial à pratiquer en toute saison !

Un groupe, mené par Marina Deleplace, s'est créé depuis quelques semaines pour pratiquer ce sport de façon indépen-

dante. Si vous êtes intéressé(e), rendez-vous le dimanche matin – avec ou sans bâtons – devant la salle des fêtes à 9h50 pour un départ à 10h et une marche d'1h à 1h30 (activité gratuite).



Nouveau

Thé dansant

Rencontrer quelqu'un pour amorcer un nouveau départ dans la vie, se retrouver entre amis, se faire des amis, ou appliquer les cours de danse appris tout au long de l'année, le thé dansant est fait pour réchauffer le corps et le cœur.

Jean-Louis Berrier, chanteur habitant Sainte-Foy, et le CCAS de Sainte-Foy, proposent un thé dansant nouvelle génération avec disc-jockey et chanteur.

Les valse, tangos, tchatchas, charlestons, slows... s'enchaînent sans temps morts, dégageant une chaleur humaine et une énergie étonnantes. La diffusion des paroles sur écran géant permet de reprendre en chœur les chansons. La petite pause gourmande est offerte ainsi qu'une boisson pour se



réhydrater avant de reprendre d'assaut la piste de danse.

Prochaines dates : dimanche 20 octobre et 3 novembre de 15h à 19h à la salle des fêtes. 8€ pour les Foyens / 10€ pour les personnes extérieures à Sainte-Foy

Contact : Jean-Louis Berrier au 06 72 21 16 93

Tabac-Pressé Au revoir Christine !



De gauche à droite : Christine, Nathalie et Carole.

Après 10 ans d'activité au service et à l'écoute de ses clients, Christine Sentous a décidé de voguer vers d'autres aventures.

Quand on l'interroge, elle n'a que de bons souvenirs à partager pour ce qui a été une activité humainement très enrichissante au sein d'une commune très sympathique. Au cours de ces années, elle a su développer de nouveaux services pour mieux servir sa clientèle. Nous nous

souviendrons de son large sourire et de son accueil chaleureux. Christine Sentous est très heureuse de transférer son commerce à des Foyennes. Depuis le 1^{er} octobre, Carole Palas et Nathalie Dangla vous accueillent au Tabac-Pressé - 4 place Henri Dunant. Les horaires du lundi au dimanche et les services proposés restent inchangés. Toute l'équipe Sentous remercie sa clientèle, les associations et la municipalité pour leur fidélité.



Focus L'USSF Football reçoit

U14 : à 16h les samedis 5 oct., 9 et 30 nov.
U12 : à 16h les samedis 12 oct. et 30 nov.
U10 : entrent en compétition en novembre mais pas de date programmée à ce jour
Les seniors : Matches de championnat à 20h les samedis 19 oct., 9 nov., 7 déc. et 18 janv.



Focus L'USSF Rugby reçoit

Dim. 13/10 – US Boulogne sur Gesse
Dim. 10/11 – Magnoac FC
Dim. 24/11 – US Vic en Bigorre
Dim. 08/12 – ASC Aureilhan
Dim. 12/01 – US Eauze d'Armagnac

Festif



Octobre

Dim. 20 oct

Thé dansant avec DJ et chanteur

8€ pour les foyens / 10€ pour les extérieurs - Infos au 06 72 21 16 93

Mar. 22 et jeu. 24 oct.

Stage enfant : modelage de la terre

Par Sainte-Foy Sport et Loisirs
Inscription au 06 33 40 59 28

Novembre

Dim. 3 nov.

Thé dansant avec DJ et chanteur

8€ pour les foyens / 10€ pour les extérieurs - Infos au 06 72 21 16 93

Sam. 9 et dim. 10 nov.

Bourse culturelle

Infos : <https://fidesiadesensaves.jimdo.com/>
Inscription obligatoire au 06.18.60.60.39 ou 06.11.11.96.34
Salle des fêtes

Lun. 11 nov. à 10h

Cérémonie du 11 nov. 1918

Au Monument aux Morts

Jeu. 14 nov. à 20h30

Soirée « Parlons-en » pour Sainte-Foy

Présentation du projet du futur groupe scolaire - Salle des fêtes

Dim. 17 nov. de 9h à 18h

Vide ta chambre

Infos et inscriptions : lesbisounours.stefoy@gmail.com
Salle des fêtes

Du 29 nov. au 1^{er} déc.

Marché de Noël

Centre du village

Décembre

Dim. 8 déc. à 9h30

Téléthon

Randonnée, marche nordique, course. Proposé par Sent'aure, Ste-Foy Sport Loisirs, Courir ensemble.
Salle des fêtes

Dim. 8 déc. à 12h

Repas des aînés de Sainte-Foy

(65 ans et plus) Salle des fêtes
Infos en mairie (CCAS) :
05 61 91 73 09

Sam. 14 et dim. 15 déc.

Bourse aux jouets

Infos : <https://fidesiadesensaves.jimdo.com/>
Inscription obligatoire au 06.18.60.60.39 ou 06.11.11.96.34
Salle des fêtes

Janvier

Sam. 18 janv. à 20h30

Spectacle lyrico-burlesque

«Les P'tites Michu changent d'Air(s)»
Buvette / tapas dès 19h - organisé par l'APPEL Réservations : Julie au 06.20.52.28.02 (après 18h30) - Salle des fêtes

Randonnée avec Sent'aure

• Dim. 13 octobre : Marche solidaire « Bilou Toguna » à Montpezat (32) à 9h30
Contacter le Président : bruno.ley@orange.fr



Concours de pêche à la truite

• Dim. 13 oct. au lac de Saint-Lys à 7h30
En mémoire de Serge Pautot, vice-président de l'AAPPMA décédé en mars dernier.
• Sam. 26 oct. au lac de Saint-Lys et 16 nov. au lac de l'Espèche à 7h30
Infos : M. Balester 06 33 15 17 56 - Permis de pêche obligatoire.

La mairie à votre service

Contacter la Mairie : Tél. : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 67 80 68 51
Astreinte soir et WE : 06 37 64 56 23 - Courriel : mairie@sainte-foy-de-peyrolieres.fr
Horaires d'ouverture : **Lundi et mardi** : 14h - 17h30. **Judi** : 8h30 - 12h et 15h - 19h
Vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 17h. **Samedi** : 8h30 - 12h. Fermé le mercredi

www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr



Responsable de publication : François VIVES
Réalisation : alдорande-communication - Impression : Editions Bucerep, tél : 05 61 21 15 72
Imprimé sur papier PEFC. **Ont participé à la réalisation de ce bulletin** : Le maire : François VIVES, le Comité communication : Dominique GUYS, Sylvie DUPIN, Aniko SAGODI, Joëlle ESCALLE, Bernard REMY, Véronique PORTE, Pascal DELCOUDERC.
Coordination : Sandrine GRI.